

Election représentant du personnel

Par **Picau13**, le **16/01/2019** à **21:24**

Bonjour,

Dans le cadre d'un redressement judiciaire nous somme appelés à élire un représentant du personnel.

Le chef d'entreprise à fixer cette élection en dehors des heures de travail!... est ce bien légal ???...

Merci pour votre réponse.

Jean-Pierre PICAUDOU

picau13@gmail.com